



Société anonyme
Boulevard Louis Schmidt 29 bte 6
1040 Bruxelles
BCE n° 0877.535.640 - www.casakafka.be

SUPPLEMENT 1 A LA NOTE D'INFORMATION DU 20 AOÛT 2026

OFFRE EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE RELATIVE A UN INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE AUDIOVISUELLE OU SCENIQUE ELIGIBLE SOUS LE REGIME DU « TAX SHELTER »

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS, CI-APRÈS LA « FSMA ».

Date de la note d'information : 20 août 2026

Date du Supplément 1 : 16 septembre 2026

Montant maximal de l'Offre : 5.000.000 euros.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

1. INTRODUCTION

Le présent document (le « Supplément ») a été établi par Casa Kafka Pictures (« CKP »), ci-après dénommé « l'Offreur » au titre de la Note d'information du 20 août 2026 et a pour objet de modifier et compléter la Note d'information. Pour tout ce qui n'est pas modifié ou complété dans le présent Supplément, il est donc renvoyé à la Note d'information.

2. OBJET

CKP souhaite, par le biais du présent Supplément, informer les Investisseurs d'une évolution concernant l'Offre et la commercialisation de nouveaux investissements Tax Shelter.

Casa Kafka Pictures clôture l'Offre anticipativement à compter du 16 septembre 2026.

En conséquence, **Casa Kafka Pictures ne conclura plus de nouvelles Conventions-Cadres dans le cadre de l'Offre faisant l'objet de la Note d'information à compter du 16 septembre 2026.**

Cette évolution est sans incidence sur les Conventions-Cadres conclues par l'intermédiaire de Casa Kafka Pictures avant le 16 septembre 2026. Les Conventions-Cadres conclues par l'intermédiaire de Casa Kafka Pictures avant cette date ne seront par conséquent ni modifiées ni cédées et Casa Kafka demeurera responsables des obligations qui en résultent, conformément aux informations reprises dans la Note d'information.

3. MODIFICATIONS DE LA NOTE D'INFORMATION

Compte tenu de ce qui précède, les références dans la Note d'information à la période de l'Offre doivent désormais être lues à la lumière du présent Supplément.

En particulier, le point **Partie III – Description de l'Offre – 5. Période de l'Offre** de la Note d'information est remplacé par le texte suivant :

« L'Offre de Casa Kafka Pictures a débuté le 20 août 2026 et est clôturée anticipativement à compter du 16 septembre 2026. À compter de cette date, Casa Kafka Pictures ne conclut plus de nouvelles Conventions-Cadres dans le cadre de la présente Offre. »

Pour le surplus, les informations contenues dans la Note d'information du 20 août 2026 demeurent inchangées et continuent de s'appliquer aux Conventions-Cadres conclues par l'intermédiaire de Casa Kafka Pictures avant le 16 septembre 2026.

4. CONTACT

Pour toute question ou information complémentaire, contact peut être pris avec Casa Kafka Pictures via invest@casakafka.be ou avec Isabelle Molhant au numéro + 32 2 730 46 04.
